



Association loi 1901 adhérente à la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRandonnée) et bénéficiant de son agrément tourisme. Siège situé 71, avenue Auguste Berthon – L'Aviso Bat C. 83000 Toulon
Permanences au siège mardi et vendredi de 16h30-18h30: Tel 04 94 22 49 37 ou 06 62 93 97 57
Site internet : www.touringclubduvar.com Courriel : touringclubduvar@gmail.com

1er Adhèrent ou individuel

N o m : Prénom :
Né(e) le / / Nationalité :
Adresse :
Code et Ville : Tel port..... Fixe
Email :

Pratique : **Rando Douce** ☐ **Pédestre** ☐ **Marche Aquatique** ☐ **Nordique** ☐ **Orientation** ☐ **Vétéran** ☐

☐ Je fournis un **CERTIFICAT MEDICAL** de moins de 6 mois pour les **nouveaux adhérents** (NOTA 1) ou ☐ J' atteste avoir renseigné le **Questionnaire de Santé** pour le renouvellement de l'adhésion (NOTA2)

Je reconnais avoir pris connaissance du [Règlement intérieur](#) et de l'usage de certaines données personnelles (nota3)

Toulon, le Signature

2° Adhèrent

N o m : Prénom :
Né(e) le / / Nationalité :
Email :
Tel port..... Fixe.....

Pratique : **Rando Douce** ☐ **Pédestre** ☐ **Marche Aquatique** ☐ **Nordique** ☐ **Orientation** ☐ **Vétéran** ☐
Ou

☐ Je fournis un **CERTIFICAT MEDICAL** de moins de 6 mois pour les **nouveaux adhérents** (Nota 1) ou ☐ J' atteste avoir renseigné le **Questionnaire santé de Santé** pour le renouvellement de l'adhésion (Nota 2)

Je reconnais avoir pris connaissance du [Règlement Intérieur](#) et de l' usage possible de certaines données personnelles (NOTA 3)

Toulon, le Signature

Personne à prévenir en cas d'accident Téléphone

La participation aux activités du club implique de disposer d'une assurance IRA pris au sein de la FFRandonnée souscrite par le club sauf si l'adhérent justifie d'une telle prise dans un autre club, ou si l'adhérent ne participera pas aux activités sportives (statut vétéran).

NOTA 4 (voir verso)

Licence FFRandonnée prise au Touring Club du Var

☐ Individuel 57 €
☐ Couple 96 €

Licence FFRandonnée prise dans un autre club

☐ Individuel sans licence (copie à fournir) 34 €
☐ Couple sans licence 54 €

Vétérans

☐ Individuel et couple 7 €

Droit d'entrée pour les nouveaux adhérents

☐ Droit d'entrée 10€
☐ Couple 15€

Optionnel

☐ Abonnement PASSION RANDO 10 €

Total : montant de l'adhésion

☐ Chèque ou espèce joint.

[lien pour paiement par CB](#)

Licence, assurance, abonnement,

- Vous pouvez écrire au verso de cette page tout complément d'information
- Voir les nota au verso

Nota 1 : Pour la 1^{ère} inscription, il est obligatoire de fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive de moins de 6 mois.

La fourniture du certificat médical autorise le club à établir la licence de la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Cependant les éventuelles restrictions à la pratique de la randonnée prescrites par le médecin (ex. altitude, distance etc.) ne peuvent être connues et ni gérées par les animateurs (secret médical). Le cas échéant, il appartient donc à l'adhérent de s'assurer qu'il peut participer à telle ou telle randonnée au vu des descriptifs établis dans les programmes

Nota 2 : Questionnaire santé.

Le Pratiquant atteste avoir renseigné le questionnaire santé fourni par la FFRandomnée et avoir :

- ☐ Répondu NON à toutes les questions.
- ☐ Répondu OUI à une ou plusieurs questions. Il lui est conseillé de consulter un médecin

Nota 3 : Règlement intérieur à consulter sur le site internet du TCV

Données personnelles dans le cadre des activités du club :

- Des photos ou vidéos de groupes ou individuelles peuvent paraître dans le bulletin du club (TIV) Et/ou sur son site internet.

J'accepte cette parution sans prétention à aucune rémunération ou avantage d'aucune sorte pour l'usage qui sera fait de la photo, sans limitation de temps.

- Le club utilisant la messagerie internet (courriel), j'accepte que mon adresse mail puisse être communiquée aux autres adhérents à l'occasion d'un message. Néanmoins, lors de l'envoi groupé d'un message, ils seront envoyés en CCI

Nota 4 :

- Une demande d'adhésion faite après le 1^{er} avril de la saison en cours bénéficie d'un tarif spécial équivalent au montant de la licence fédérale plus le droit d'entrée, soit pour 2024-2025 : 30€85 +10€00 = 40€85
- Un nouvel adhérent est une personne n'ayant jamais été licenciée au TCV
- Sont exemptées de droit d'entrée les personnes déjà licenciées dans le passé au TCV et qui reprennent une activité après un arrêt plus ou moins long (plusieurs mois ou années). Le permanent qui enregistre l'adhésion devra le signaler au responsable des licences

Toulon, le

Signature